

**CENTRE DE LA PETITE ENFANCE AGRÉÉ
À TITRE DE BUREAU COORDONNATEUR
DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL**

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT-QUALITÉ

Contexte

Les enfants ont droit à des services de garde éducatifs de qualité. Cela englobe des éléments relatifs à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants, ainsi qu'à l'application du programme éducatif favorisant le développement global de l'enfant et son intégration harmonieuse à la vie en collectivité.

Les données provenant des théories et des recherches contemporaines font ressortir le caractère primordial de la qualité dans les services de garde pour favoriser le plein épanouissement des enfants.

Les services de garde éducatifs du Québec ont connu un développement accéléré depuis quelques années. Bien que la qualité ait toujours été une préoccupation des milieux de garde, la recherche de la qualité est un processus continu qui appelle une action organisée et ininterrompue.

Principes

Un ensemble d'acteurs partagent des responsabilités dans la qualité éducative des services de garde : le ministère de la Famille et des Aînés, les regroupements et associations de services de garde et de personnes responsables d'un service de garde en milieu familial, les titulaires de permis de services de garde, les gestionnaires de services de garde et de bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, le personnel éducateur et le personnel de soutien, les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial, les membres des conseils d'administration et des comités consultatifs de parents ainsi que l'ensemble des parents usagers. Tous ces acteurs contribuent directement à la qualité des services. Des partenaires, tels que les organismes publics et parapublics, les organismes communautaires et privés de l'ensemble de la collectivité, les enrichissent et les soutiennent!

Un processus d'amélioration continue de la qualité et une approche pédagogique constituent les instruments privilégiés pour soutenir et renforcer la qualité des services de garde éducatifs. Les dimensions touchées principalement sont les interventions éducatives, la santé, la sécurité, la formation, la gestion des ressources et l'intégration communautaire.

Engagement

Le conseil d'administration du centre de la petite enfance agréé à titre de bureau coordonnateur de la garde en milieu familial, en collaboration avec le personnel de gestion ainsi que les membres du personnel éducateur et du personnel de soutien, s'engage volontairement à assurer et à promouvoir la qualité éducative.

Il contribue à l'engagement des services de garde dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de leurs services, essentielle à l'épanouissement des enfants. Cet engagement découle de l'Engagement-Qualité du Plan d'amélioration continue de la qualité en service de garde. Les services de garde qui adhèrent volontairement à l'Engagement-Qualité remettront à la direction territoriale de leur région une copie de la déclaration dès qu'elle sera signée et en feront état dans leur rapport d'activités.

Le conseil d'administration du centre établit des objectifs à court, moyen et long terme en vue de l'amélioration et du soutien de la qualité du service de garde en installation de même qu'à propos de la fonction de coordination et de soutien des services de garde en milieu familial confiée au bureau coordonnateur. Il s'engage à prendre des mesures récurrentes pour atteindre ces objectifs relativement aux différentes dimensions inscrites dans le Plan d'amélioration continue de la qualité en service de garde. Pour sa fonction de soutien et de coordination de la garde en milieu familial, il s'engage notamment à prendre des mesures pour accroître le soutien pédagogique et technique offert, sur demande, aux personnes reconnues à titre de responsables d'un service de garde en milieu familial et à en faire part au comité consultatif des responsables d'un service de garde en milieu familial.

Signataire

En foi de quoi le représentant ou la représentante du conseil d'administration du centre de la petite enfance confirme l'engagement de celui-ci en signant comme suit :



Chil Out

Président ou présidente
du conseil d'administration

Nom du centre de la petite enfance : Centre de la petite enfance
Numero de l'établissement : 1625-8030 Vire-Crêpe inc

Date : 31 janvier 2008

